

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC

2020-2021

Plan ministériel

L'honorable William Sterling Blair, C.P., C.O.M., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada, 2020

N° de cat. PS75-6F-PDF

ISSN 2371-8560

Ce document est disponible sur le site Web de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada au <http://www.crcc-ccetp.gc.ca>.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Table des matières

De la part de la présidente.....	1
Aperçu de nos plans.....	3
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus.....	5
Examen indépendant de la GRC	5
Services internes : résultats prévus	11
Dépenses et ressources humaines	13
Dépenses prévues	13
Ressources humaines prévues	15
Budget des dépenses par crédit voté	15
État des résultats condensé prospectif	15
Renseignements ministériels.....	17
Profil organisationnel	17
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	17
Contexte opérationnel.....	17
Cadre de présentation de rapports.....	18
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	19
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	19
Dépenses fiscales fédérales	19
Coordonnées de l'organisation.....	19
Annexe : définitions.....	21
Notes en fin d'ouvrage	25

De la part de la présidente

Le présent Plan ministériel de 2020-2021 vise à fournir aux parlementaires et aux Canadiennes et Canadiens des renseignements sur les objectifs, les activités prévues et les résultats attendus de la Commission au cours de la période visée par le rapport, ainsi que les ressources financières et humaines prévues pour obtenir ces résultats.



La Commission est un organisme fédéral distinct et indépendant de la GRC. Son rôle est de veiller à ce que les plaintes du public relatives à la conduite d'un membre de la GRC soient examinées de façon juste et impartiale.

L'examen civil des services de police est un aspect essentiel du maintien de la confiance du public dans la nature et la qualité des services de police au Canada. La perte de cette confiance met en péril la primauté du droit qui est indispensable au succès d'une démocratie.

La Commission adopte une approche corrective pour traiter les plaintes du public contre la GRC, et elle formule des conclusions et des recommandations visant à relever et à corriger les problèmes liés aux services de police qui découlent de la conduite des membres de la GRC ou de lacunes dans les politiques, les procédures, la formation ou les pratiques de la GRC.

La Commission a connu une augmentation du nombre de plaintes du public reçues au sujet de la conduite des membres de la GRC et une hausse correspondante du nombre de demandes d'examen des plaintes du public réglées par la GRC. Ces tendances à la hausse ont mis à l'épreuve la capacité de la Commission de maintenir certains niveaux de service liés à ces demandes, ce qui a causé un arriéré de dossiers. L'élimination de l'arriéré est une priorité pour la Commission. Une réponse rapide aux plaintes du public est indispensable au maintien d'un processus de traitement des plaintes crédible. Grâce aux mesures qui ont été adoptées au cours de la dernière période de référence et qui se poursuivront cette année, la Commission éliminera l'arriéré de dossiers en 2020-2021. Les ressources seront ensuite affectées au traitement des nouvelles demandes d'examen conformément aux normes de service de la Commission.

La Commission achèvera plusieurs enquêtes d'intérêt public importantes lancées au cours des dernières années. La plus importante de celles-ci est l'enquête de la Commission sur la façon dont la GRC a traité le décès de Colten Boushie. La Commission complétera aussi ses travaux sur trois des quatre examens systémiques lancés en 2018.

Le maintien d'un milieu de travail sain, productif et fondé sur le respect est essentiel à la réussite de la Commission. De récentes initiatives en ce sens ont entraîné une amélioration marquée de la

satisfaction des employés à l'égard de leur travail, de la conciliation travail-vie personnelle, de leurs conditions de travail et de l'appui qu'ils reçoivent de la direction. Le maintien d'un milieu de travail sain est un thème central du plan stratégique triennal de la Commission et s'avère une priorité fondamentale pour l'année à venir.

Au cours de la période visée par le présent rapport, la Commission continuera d'examiner et de perfectionner ses processus opérationnels pour qu'ils respectent les normes du Conseil du Trésor en matière de gestion et de technologie de l'information. Ces efforts orienteront également la planification des activités et des ressources en vue d'appuyer de nouvelles mesures législatives visant à créer un mécanisme d'examen civil pour l'Agence des services frontaliers du Canada et permettront de cerner le rôle que la Commission assumera dans le cadre de ce nouveau mandat.

Je suis certaine que la Commission est bien préparée pour remplir son mandat et j'ai hâte de faire progresser ses travaux au cours de la prochaine année.

La présidente,

Micheline Lahaie

Aperçu de nos plans

Les plans et les priorités de la Commission sont axés essentiellement sur la fourniture d'un processus indépendant et transparent à l'intention du public et de la GRC, qui permet de répondre aux préoccupations liées aux activités que mène la GRC en général et à la manière dont les membres de la GRC se comportent lorsqu'ils s'acquittent de leurs fonctions. La Commission a établi des objectifs de rendement liés au traitement des plaintes du public et à l'examen du règlement des plaintes du public par la GRC. L'atteinte des objectifs de rendement pour ces fonctions essentielles demeurera une priorité opérationnelle pendant l'exercice.

En 2020, la Commission présentera son rapport intérimaire sur la façon dont la GRC a traité le décès de Colten Boushie. La Commission attend la réponse de la GRC au rapport d'ici la fin de l'exercice. La GRC donnera suite également au rapport intérimaire de la Commission au sujet des interventions de la GRC lors des manifestations contre le gaz de schiste (fracturation hydraulique) qui ont eu lieu dans le comté de Kent, au Nouveau-Brunswick. La Commission présentera son rapport final sur la question en 2020.

Par ailleurs, en 2020, la Commission achèvera les examens systémiques qu'elle a lancés concernant l'utilisation par la GRC des contrôles de routine, des fouilles à nu et des groupes de la réduction de la criminalité. Elle présentera ses rapports sur chacune de ces enquêtes à la GRC aux fins de réponse. Ces examens fourniront des recommandations sur les mesures correctives à prendre pour régler les problèmes systémiques qui sont préoccupants et qui minent la confiance du public envers la GRC.

La Commission poursuivra ses efforts visant à informer les Canadiennes et Canadiens, les partenaires et les intervenants communautaires à propos de son mandat. Les besoins des collectivités autochtones demeureront un domaine d'intérêt pour la Commission au cours de l'année à venir.

Les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2019 révèlent une nette amélioration de la satisfaction des employés de la Commission à l'égard de leur travail, de la conciliation travail-vie personnelle, de leurs conditions de travail et de l'appui qu'ils reçoivent de la direction. La mise sur pied de programmes qui maintiennent un milieu de travail sain, productif et fondé sur le respect est un thème central du plan stratégique triennal de la Commission et s'avère une priorité pour la direction au cours de la prochaine année.

La Commission se prépare au dépôt d'un projet de loi (C-98) qui créerait un mécanisme d'examen civil pour l'Agence des services frontaliers du Canada. Au cours de la prochaine année, la Commission établira un plan de travail en vue de l'élargissement de son mandat et de l'attribution de ressources financières et humaines additionnelles dont elle aura besoin pour exécuter son nouveau mandat.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus

Examen indépendant de la GRC

Description

La Commission est un organisme indépendant créé par le Parlement pour fournir une surveillance civile équitable et indépendante de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions. À cette fin, la Commission reçoit les plaintes du public concernant la conduite de membres de la GRC et surveille les enquêtes de la GRC sur ces plaintes. Si un plaignant n'est pas satisfait de la réponse de la GRC, il peut demander à la Commission de procéder à un examen indépendant du comportement en question et du traitement de l'affaire par la GRC. Lors de l'examen de ces plaintes, la Commission peut juger le traitement d'une plainte par la GRC satisfaisant, ou présenter ses conclusions et ses recommandations au commissaire de la GRC et au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile en ce qui concerne les questions visées dans la plainte. La Commission a aussi pour mandat d'examiner des activités précises de la GRC, de fournir des rapports aux provinces et aux territoires qui utilisent les services de police de la GRC à forfait, d'effectuer des recherches, de mener des activités de sensibilisation et d'information auprès du public, et de fournir des observateurs indépendants aux fins d'enquêtes sur des incidents graves impliquant des membres de la GRC.

Faits saillants de la planification

La Commission a pour objectif d'accroître la confiance du public envers la GRC en améliorant sa transparence et sa responsabilité à l'endroit du public de même que des provinces et des territoires qui utilisent ses services.

L'approche stratégique adoptée par la Commission pour atteindre cet objectif comprend des initiatives conçues pour améliorer la prestation des principaux programmes et services de la Commission à l'égard des Canadiennes et Canadiens. Ces initiatives comprennent les suivantes :

1) Renforcer le processus de traitement des plaintes du public

Un processus de traitement des plaintes solide, accessible et rapide se révèle crucial à la crédibilité de la Commission et de la GRC. La Commission a recours à des outils de communication de pointe et aux technologies en ligne pour permettre aux Canadiennes et Canadiens d'exprimer leurs préoccupations de manière efficace et accessible. La Commission a simplifié son processus de traitement des plaintes en ligne, ce qui a mené à une hausse importante du nombre de plaintes déposées en ligne et à une amélioration des délais de traitement.

Grâce à un suivi efficace des réponses de la GRC aux plaintes du public, ainsi qu'à un processus d'examen rigoureux qui mène à la formulation de conclusions et de recommandations lorsqu'il le

faut, la Commission vise à instaurer un changement et à favoriser la confiance du public envers la GRC. En accroissant sa capacité à mener un examen des plaintes et des enquêtes indépendantes, à recueillir et à analyser des données pertinentes, et à assurer un suivi de la façon dont les recommandations sont acceptées et mises en œuvre par la GRC, la Commission renforce la crédibilité du processus de traitement des plaintes et d'examen.

Au cours de l'exercice 2020-2021, la Commission :

- continuera d'améliorer les processus de réception et de traitement des plaintes;
- continuera de suivre les mesures prises par la GRC à l'égard des recommandations contenues dans les rapports précédents de la Commission;
- améliorera la collecte des données, l'intégration statistique, l'analyse et les fonctions de production de rapports.

2) Renforcer la capacité d'examen et d'enquête de la Commission

Il est primordial que les examens portant sur la conduite policière ainsi que sur les politiques et les pratiques connexes soient réalisés de manière indépendante, plus particulièrement lorsqu'un incident intéresse vivement le public et que la population canadienne mette en doute l'impartialité de la GRC au cours de la tenue de son enquête. Au cours de l'exercice 2020-2021, la Commission :

- éliminera l'arriéré des demandes d'examen;
- réaménagera les ressources pour lui permettre d'achever les demandes d'examen dans les délais prévus par les normes de service établies;
- continuera d'améliorer ses processus et son système de gestion des cas graves.

3) Mener des examens d'activités précises concernant des programmes, des politiques et des pratiques de la GRC

Le fait de mener des examens visant des activités précises de la GRC permet d'accroître la transparence de la GRC et sa responsabilité à l'endroit du public. Les examens sont soutenus par des recherches indépendantes et comprennent notamment des examens systémiques des politiques, des procédures et de la formation.

Au cours de l'exercice 2020-2021, la Commission achèvera les examens systémiques portant sur :

- l'utilisation par la GRC des fouilles à nu;
- l'utilisation par la GRC des contrôles de routine;
- l'utilisation par la GRC des groupes de la réduction de la criminalité.

Les résultats de ces examens, lancés en 2018, seront rendus publics en 2020-2021.

4) Renforcer les activités de sensibilisation, d'information du public et de mobilisation

Les initiatives de sensibilisation et de mobilisation éclairent la population canadienne à propos des services offerts par la Commission et décrivent clairement comment accéder à ces services.

À cette fin, la Commission :

- cerner les principaux intervenants et partenaires communautaires, et élaborera des stratégies de mobilisation et du matériel d'information adaptés à leur intention, lesquels seront axés plus particulièrement sur les collectivités autochtones;
- entretiendra des relations efficaces et un esprit de collaboration avec la GRC et les organismes de surveillance provinciaux qui ont compétence pour mener des enquêtes sur des incidents graves mettant en cause la GRC;
- mènera des activités de sensibilisation, de façon indépendante ou en collaboration avec d'autres organismes, pour mieux faire connaître la Commission, son mandat et les services qu'elle offre, en portant une attention particulière aux collectivités autochtones.

Expérimentation

Le budget limité de la Commission empêche cette dernière de se prêter à toute expérimentation poussée au-delà des analyses de routine de nouveaux processus et outils visant à renforcer son fonctionnement.

Résultats prévus pour Examen indépendant de la GRC

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019
Plaintes du public traitées rapidement	Pourcentage des plaintes traitées dans les délais prévus par les normes de service de la CCETP	80%	Mars 2020	S.O.*	S.O.*	S.O.*
	Pourcentage des examens achevés dans les délais prévus par les normes de service de la CCETP	80%	Mars 2020	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Enquêtes d'intérêt public et examens d'activités précises effectués en temps opportun	Pourcentage de rapports intérimaires achevés dans l'année qui a suivi le lancement d'une enquête d'intérêt public	70%	Mars 2020	S.O.*	S.O.*	S.O.*
	Pourcentage d'examens d'activités précises achevés dans l'année qui a suivi le lancement d'un examen	70%	Mars 2020	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Sensibilisation et confiance accrues du public à l'égard de la CCETP	Pourcentage de plaintes déposées directement auprès de la CCETP plutôt qu'à la GRC	60%	Mars 2020	S.O.*	S.O.*	S.O.*
	Augmentation en pourcentage de la confiance du public à l'égard du processus de traitement des plaintes au cours d'une période de deux ans	S.O.**	Mars 2021	S.O.*	S.O.*	S.O.*

*Remarque : Le Cadre ministériel des résultats a été approuvé comme nouvelle structure de la CCETP dès l'exercice 2019-2020. Par conséquent, les résultats réels pour les exercices 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 ne sont pas disponibles.

**Remarque : Un point de référence sera établi grâce au Sondage de référence de la GRC qui sera mené en 2021.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)¹.

Ressources financières budgétaires prévues pour l'Examen indépendant de la GRC

Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
7 894 502 \$	7 894 502 \$	7 454 538 \$	7 454 538 \$

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ.

Ressources humaines prévues pour l'Examen indépendant de la GRC

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
52	52	52

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

La Commission s'assurera que ses ressources sont utilisées de la manière la plus efficace et efficiente possible. Ses structures, outils et processus opérationnels et administratifs continueront d'être axés sur le soutien à la réalisation de ses priorités. La rationalisation des processus opérationnels et le recours à des stratégies et à des technologies qui accroissent l'efficacité opérationnelle permettront de réduire les coûts des services internes.

Les employés de la Commission sont les piliers de ses activités. Le bien-être et la santé des employés sont des éléments clés de la réussite de la Commission. Celle-ci continuera d'accorder la priorité aux initiatives visant à améliorer la santé au travail et le bien-être de ses employés. Voici les principaux objectifs pour cette période de référence :

- Mettre à niveau l'infrastructure informatique de la Commission afin d'assurer une fonctionnalité et une efficacité optimales et l'application intégrale des normes du Conseil du Trésor en matière de GI et de TI.
- Poursuivre l'amélioration et l'intégration des systèmes de gestion des dossiers et de gestion des cas.
- Examiner la structure organisationnelle et la stratégie en matière de ressources humaines pour assurer la mise en place d'une structure organisationnelle souple qui répond aux besoins opérationnels, notamment en ce qui concerne la réalisation en temps opportun d'enquêtes majeures.
- Amorcer des initiatives visant à améliorer la santé et le bien-être des employés, la santé mentale ainsi que la santé au travail.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
2 668 173 \$	2 668 173 \$	2 645 504 \$	2 645 504 \$

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
23	23	23

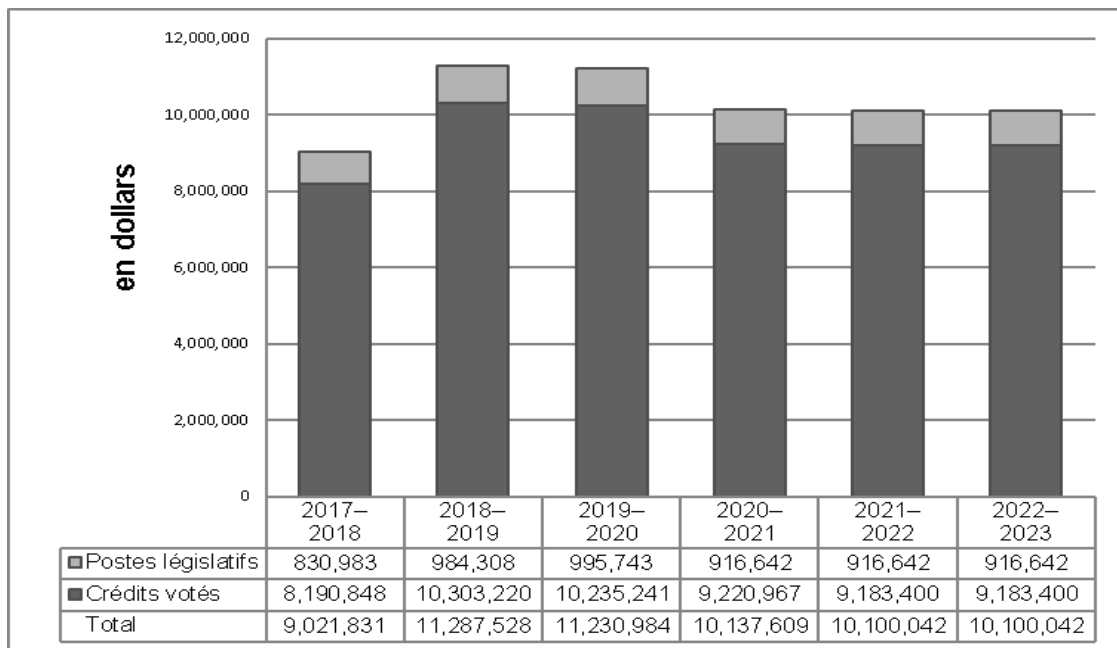
Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les 3 prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2017-2018 à 2022-2023

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Les dépenses réelles et les dépenses prévues de la Commission sont demeurées stables.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2017-2018	Dépenses 2018-2019	Prévisions des dépenses 2019-2020	Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
Examen indépendant de la GRC	5 975 083 \$*	6 339 949 \$*	8 289 252 \$	7 518 414 \$	7 518 414 \$	7 454 538 \$	7 454 538 \$
Total partiel	5 975 083 \$	6 339 949 \$	8 289 252 \$	7 518 414 \$	7 518 414 \$	7 454 538 \$	7 454 538 \$
Services internes	3 046 748 \$	3 545 380 \$	2 941 732 \$	2 668 173 \$	2 668 173 \$	2 645 504 \$	2 645 504 \$
Total	9 021 831 \$	9 885 329 \$	11 230 984 \$	10 186 587 \$	10 186 587 \$	10 100 042 \$	10 100 042 \$

*Remarque : Les dépenses de 2017-2018 et de 2018-2019 liées à l'Examen indépendant de la GRC reflètent les dépenses établies par rapport à l'ancienne AAP (c.-à-d. l'examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions).

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC et les Services internes pour les exercices qui s'appliquent à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Prévisions d'équivalents temps plein 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023
Examen indépendant de la GRC	48	43	52	52	52	52
Total partiel	48	43	52	52	52	52
Services internes	18	25	23	23	23	23
Total	66	68	75	75	75	75

On n'observe aucun écart important depuis les trois derniers exercices.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2020-2021](#)^{iv}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations de la Commission de 2019-2020 à 2020-2021.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web](#) de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC.

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2019-2020	Résultats prévus 2020-2021	Écart (résultats prévus pour 2020-2021 moins prévisions des résultats de 2019-2020)
Total des dépenses	11 230 984 \$	10 186 587 \$	(1 044 397 \$)
Total des revenus	Néant	Néant	Néant
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	11 230 984 \$	10 186 587 \$	(1 044 397 \$)

L'écart entre les résultats prévus de 2020-2021 et les prévisions des résultats de 2019-2020 découle essentiellement du report du budget de fonctionnement en fin d'exercice.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable William Sterling Blair, C.P., C.O.M., député

Administrateur général : Michelaine Lahaie, présidente

Portefeuille ministériel : Sécurité publique et Protection civile

Instruments habilitants : *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*^v

Année d'incorporation ou de création : 2014

Autres : S.O.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web](#) de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC.

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la « [lettre de mandat du ministre](#) ».

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web](#) de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC pour 2020-2021 sont présentés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle 1 : Examen indépendant de la GRC		Services internes
	Résultat ministériel : Plaintes du public traitées rapidement	Indicateur : Pourcentage des plaintes traitées dans les délais prévus par les normes de service de la CCETP	
		Indicateur : Pourcentage des examens achevés dans les délais prévus par les normes de service de la CCETP	
	Résultat ministériel : Enquêtes d'intérêt public et examens d'activités précises effectués en temps opportun	Indicateur : Pourcentage de rapports intermédiaires achevés dans l'année qui a suivi le lancement d'une enquête d'intérêt public	
		Indicateur : Pourcentage d'examens d'activités précises achevés dans l'année qui a suivi le lancement d'un examen	
	Résultat ministériel : Sensibilisation et confiance accrues du public à l'égard de la CCETP	Indicateur : Pourcentage de plaintes déposées directement auprès de la CCETP plutôt qu'à la GRC	
		Indicateur : Augmentation en pourcentage de la confiance du public à l'égard du processus de traitement des plaintes au cours d'une période de deux ans	
Répertoire des programmes	Programme : Plaintes du public		
	Programme : Enquêtes		
	Programme : Éducation du public		

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{vi}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC n'a pas de tableaux de renseignements supplémentaires.

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2020-2021.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{vii}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

C.P. 1722, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 0B3

Numéro de téléphone :

Partout au Canada : 1-800-665-6878

ATS : 1-866-432-5837

Numéro de télécopieur : 613-952-8045

Adresse de courriel : Media@crcc-ccetp.gc.ca

Site Web : <http://www.crcc-ccetp.gc.ca>

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- v. *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-10/index.html>
- vi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>